

VIE NOUVELLE FINANCES

YVAN
ADIEU ET MERCI

CAC 40
LES ACTIONNAIRES
ÉCHAPPENT-ILS À LA
CRISE ?

L'UFR
MOBILISÉE



MENONS LA BATAILLE IDÉOLOGIQUE



Journal de l'union fédérale des retraité.e.s CGT FINANCES
Numéro 49 - Septembre 2024

SEPTEMBRE

04 HOMMAGE

Adiau Yvan et merci

06 DÉCLARATION DE LA CGT

Israël condamné par la droit international

08 CAC 40

Les actionnaires échappent-ils à la crise ?

09 DÉCLARATION DE L'UCR CGT

restons plus jamais mobilisé.e.s



© sudouest - sudsudouest.com / Corbis France

06

UFR MOBILISÉES

mener la bataille
idéologique

MENTIONS LÉGALES :

Directeur de la publication :
Guy CARRIERE

Imprimé par : RIVET Presse édition
24 Rue Claude Henri Gorceix
87000 LIMOGES
Tél : 05 55 04 49 50

Commission paritaire : 0317 S 08364
N° ISSN : 2276-1063
UNION FÉDÉRALE DES RETRAITÉS DES FINANCES
CGT
263 rue de Paris
Case 540 - 93514 - Montreuil cedex
TÉL : 01 55 82 76 66
Courriel : ufr@cgtfinances.fr
PRIX 0,50 €
Internet : www.cgtfinances.fr

Ont collaboré à la rédaction de ce numéro :

Guy CARRIERE
Jean-Louis CORVAISIER
Denis DURAND
Jean-Paul GIRARD
Alain GUICHARD
Dominique MICAT
Myriam THUEUX

Maquettage : Hélène CANOT



ÉDITO

A l'heure des fake news et du grand brouillage idéologique regardons les faits, qu'ont voté les députés RN lors de la dernière législature . Se définissant comme le parti qui défend les plus précaires, il utilise la colère légitime des travailleurs mais vote contre toutes les mesures de progrès social.

Ainsi le RN affirme faire du pouvoir d'achat sa priorité mais reste fidèle à sa vision libérale. Il se prononce contre l'augmentation du salaire minimum à 1500€ net, contre la proposition de loi visant à indexer les salaires sur l'inflation, le gel des loyers et le rétablissement de l'ISF. A l'inverse il a voté pour le durcissement des droits à l'assurance chômage et refusé l'augmentation des moyens pour lutter contre la fraude fiscale et contre la fin des déserts médicaux.

Son programme propose de nouvelles exonérations de cotisations sociales, à la grande satisfaction de patronat. Un choix politique qui détériore depuis plus de trente ans les recettes de la sécurité sociale, l'accès à la santé, l'hôpital public , le droit à la retraite ...se mettant ainsi à la remorque de la politique libérale du gouvernement macroniste sortant. Pour remercier leurs amis milliardaires magnats des médias il propose la privatisation de l'audiovisuel public favorisant ainsi la concentration des médias d'extrême droite.

Se moquant ouvertement de l'environnement, il est en opposition frontale avec le pacte vert européen pourtant modéré.

Il s'est bien sûr prononcé pour la préférence nationale sur la loi immigration avec la droite et le parti macroniste.

Au parlement européen, J. Bardella a systématiquement voté contre le renforcement ou la création de nouveaux droits pour les femmes à l'instar des députés RN de l'Assemblée Nationale sur la constitutionnalisation de l'IVG.

Historiquement, l'extrême droite s'est toujours opposée aux droits des personnes LGBT, à la dépénalisation de l'homosexualité, au mariage pour tous. Cette liste est loin d'être exhaustive. Grace à la mobilisation syndicale et citoyenne, l'extrême droite a été battue. Fort heureusement, contre toute attente, le résultat des législatives ne l'a pas porté au pouvoir et a donné une majorité relative au NFP.

Au déni de démocratie, ne prenant pas acte du résultat du scrutin, le Président Macron n'a pas nommé un 1er ministre issu de cette coalition pourtant en tête à l'Assemblée Nationale. A l'heure du choix du 1ER ministre, le président tergiverse et utilise le positionnement de tous les groupes parlementaires vis à vis du programme du NFP, y compris du RN dont les choix libéraux se dévoilent mais attend avec impatience les prochaines échéances... Le Président doit maintenant respecter le choix des urnes. Nous voulons un gouvernement qui réponde aux exigences sociales ! Déjà de premières avancées : par notre mobilisation, nous avons gagné l'abandon de la réforme de l'assurance chômage et le fait que les prix de l'électricité ne vont finalement pas être augmentés en août !

S'il y a bien une majorité dans le pays, c'est celle en faveur de mesures sociales. L'UCR-CGT appelle les retraité-es à manifester le 1er octobre 2024 pour exiger des réponses aux exigences sociales exprimées dans les urnes.



Hommage

ADIEU ET MERCI YVAN



Nous savions que tu luttais farouchement contre ce que l'on appelle une longue maladie, en réalité un cancer. Le 18 août ce sacré crabe a eu raison de toi. Nous te pensions indestructible mais le 19 la terrible nouvelle nous est parvenue : Yvan est décédé.

Que retenir de toi, il y a tant de choses que tu as vécues : ton attachement pour le Cameroun où ton père Gaston enseignant a été à l'initiative de la création de l'Union des Syndicats Confédérés sur le modèle de la CGT et aussi de l'Union des Populations du Cameroun. Tu avais même invité à une de nos réunions de l'UFR un de tes camarades camerounais. Tu étais très fier, à juste titre, des engagements et actions de ton père.

- Ton combat contre la légitimation des actions de l'OAS par les nostalgiques de l'Algérie française, cette

Algérie où tu es né le 14 novembre 1941 et où ton père avait choisi d'aller enseigner pour contribuer à l'émancipation des populations indigènes. Il y rencontra ta mère qui portait, tu aimais à le dire, le beau prénom : Liberté. Tu as gardé des séquelles physiques de la période des actions violentes de l'OAS en Algérie.

- Ton engagement politique au Parti Communiste Français. Tu aimais à rappeler que tu avais fait partie des vaillantes et vaillants en région parisienne lorsque ton père avait des responsabilités au secteur international du PCF.
- Par-dessus tout ton engagement syndical. Tu as, lors de ton embauche comme auxiliaire à l'enregistrement en Algérie, adhéré à la CFTC (il n'y avait pas de syndicat CGT)

mais dès que tu as pu, tu as adhéré à la CGT. Tu es rentré en France fin 1965. Après les Alpes de Haute Provence tu as rejoint les Bouches du Rhône. Tu feras partie de cette jeune génération de militants qui prendra la relève des militants historiques issus du syndicat CGT des indirectes entre autres Paul Martelli et Jean Vincent.

Tu as été membre de CAP nationale, secrétaire de la section des Bouches du Rhône du SNADGI, membre de la section UGFF et de la CE de l'UD, tu as été également membre de la CEN du SNADGI. Tes interventions à la tribune des congrès ne passaient jamais inaperçues. Tu as toujours eu la volonté de former de jeunes militants et tu n'as pas oublié que comme l'a si bien chanté Jean Ferrat « La femme est l'avenir de l'homme ». C'est pourquoi tu as attaché beaucoup d'attention à permettre aux militantes de prendre toute leur place dans nos organisations.

Tu as été, dans la section de Marseille, un des animateurs de la grande grève de plus de 6 mois en 1989 et en 2000 contre le projet de la réforme Sautter. Deux luttes gagnantes.

A ton départ en retraite en 2003 tu as poursuivi ton engagement militant à la CGT, à l'USR 13

bien évidemment mais aussi à la Commission Nationale Retraite et Retraités du SNADGI avec Gérard Godeau et Jean Jacques Pignan. Tu as participé avec d'autres camarades à la mise en place de l'UFR Finances et ce ne fut pas un long fleuve tranquille ! Enfin au congrès de Chalès de la Fédération en novembre 2010 il a été acté la mise en place de l'UFR et de son règlement intérieur. Tu aurais préféré une pleine autonomie mais c'était un premier pas. Une CE a été élue, tu en fus le premier secrétaire général. Il faudra beaucoup de persévérance pour que se tienne la première conférence nationale de l'UFR, il faudra vaincre des réticences, y compris financières, pour y parvenir. Tu as été de tous ces combats, y compris au sein de la direction fédérale, et enfin la première conférence a eu lieu à Guidel (Morbihan) du 24 au 26 septembre 2013, tu as souhaité avoir une co-secrétaire générale, c'est Odette Terrade qui occupera ce poste. Tu seras membre de la



CE de l'UCR. Tu as aussi fait partie du collectif des UFR de l'UGFF et tu as mis en place le collectif finances des BDR et le collectif fonction publique PACA. Au congrès de Collonges la Rouge en 2017 tu as souhaité, du fait de tes ennuis de santé, passer la main comme co-secrétaire général tout en restant membre de la CE et du bureau de l'UFR.

Tes problèmes de santé ne t'ont plus permis de monter régulièrement à Montreuil pour les réunions de l'UFR et du collectif UFSE. Grâce à la visio, tu as pu maintenir le lien et le 11 mai 2023

tu étais des nôtres à la réunion de la CE à Martigues. Tu étais fatigué mais heureux d'être physiquement avec nous. Ensuite il y a eu quelques appels téléphoniques et tes messages pour faire connaître ton appréciation en particulier sur le dossier de la protection sociale complémentaire et sur les droits sociaux. Depuis quelques jours, il n'y avait plus beaucoup de messages. Et puis le 19 août il y a eu l'annonce de ton décès que tous tes amis redoutaient.

Tu auras été un grand militant de la CGT. Un de tes souhaits n'a pas été exaucé, l'instauration d'un institut d'histoire sociale de la Fédération. Il reste à réaliser ce souhait en ta mémoire.

Nous adressons à notre camarade Poussin ton épouse, à tes filles et petits enfants ainsi qu'à ta sœur et à toute ta famille nos très sincères condoléances.

“ UNE VIE DE COMBATS CONTRE LES INJUSTICES



YVAN DEBOUT

Il a franchi la porte du sans retour. Le crabe a fini par abattre dans la douleur ce lutteur !

Une vie de combats contre les injustices, altruiste comme chacun aimera le devenir, voilà un de ses héritages. Son dernier combat perdu ici-bas laissera à tous le regret d'avoir perdu un ami, un frère, un père, un camarade, mais la joie et le plaisir de l'avoir connu.

Là-haut il croisera le fer pour encore convaincre et convaincre. Il y rejoindra ceux et celles qu'il a aimés et avec, il réengagera la bataille de ses idées, de nos idées. De son opiniâtreté naîtra encore de l'espérance et de l'amour dans l'Homme. Ses valeurs et ses vertus arroseront le champ de nos vies syndicales et politiques ; à chaque instant et à chaque fois que nous lèverons la tête, ce sera pour échanger des mots et demander son accord. Espiègle, il nous rappellera sans cesse de ne rien lâcher et nous ne lâcherons rien !

Yvan, tu avais peur que la bête immonde ne revienne, et avant de partir tu as pu être rassuré sur la raison des femmes et des hommes de ton pays. Nous t'entendons et tu nous cries encore et toujours que ce n'est pas encore gagné.

Yvan, tu laisses une place qui ne sera jamais comblée ; et tous les hommages qui te seront rendus ne pourront jamais apporter la sérénité devant la douleur partagée.

Bon vent et telle la colombe envole toi à la veille de nos prochaines victoires !

L'UFR

ID



MOBILISÉE

MENER LA BATAILLE ÉOLOGIQUE !

Le Président de la République a jeté le pays dans le chaos sciemment car sa seule obsession a été de répondre toujours aux attentes du capital. Sans la mobilisation du peuple, il est évident qu'il n'appellera pas à Matignon une ou un représentant du Nouveau Front Populaire pourtant arrivé en tête aux élections législatives.

Le patronat est mobilisé comme jamais. A son université d'été, dans le décor somptueux de l'hippodrome de Longchamp, un de ses représentant a dit « Enfin, on va vers le Medef de combat que j'appelle de mes vœux depuis plusieurs années, qui va frapper du poing sur la table ! Moi je veux une CGT des patrons qui défend vraiment nos intérêts ».

Dans ce contexte inédit, et très défavorable aux intérêts de la classe ouvrière, la CGT, notre Fédération des Finances CGT et notre UFR ont une responsabilité toute particulière pour mener la bataille idéologique et montrer qu'une expérience politique favorable au monde du travail et aux retraités est non seulement possible mais nécessaire après des années de reculs sociaux malgré des rapports de force importants comme les

mobilisations contre la réforme des retraites.

C'était la volonté de notre regretté Yvan DONNAT de créer une Union fédérale des retraités des Finances CGT bien sûr pour défendre nos revendications mais aussi pour porter haut et fort la solidarité intergénérationnelle et interprofessionnelle.

Les retraitées et les retraités des Finances, à travers nos syndicats, à travers nos USR départementales, à travers les innombrables initiatives du mouvement social, ont une responsabilité toute particulière pour démontrer qu'une autre politique est possible pour répondre aux urgences sociales, pour « réparer » et développer les services publics, pour promouvoir la transition écologique et sauver notre planète.

Face au matraquage actuel du capital et du patronat voulant défendre ses intérêts de classe et ses profits, face au matraquage d'une très grande partie des médias possédés par des milliardaires capitalistes, la question du financement d'une alternative politique est primordiale.

Ce n'est pas seulement une bataille d'experts et d'économistes, c'est aussi une bataille citoyenne pour convaincre nos concitoyennes et nos concitoyens afin de permettre à la rentrée les rapports de force qui pèsent lourd dans un contexte incertain dont le pire, l'arrivée au pouvoir de l'extrême droite, reste une vraie menace.

La question du financement est donc centrale à commencer par la question de la dette publique.

Notre Fédération a beaucoup travaillé cette question, publié nos analyses et nos solutions et notre UFR a la capacité d'organiser, si besoin, un nouveau webinaire pour rappeler que la dette souveraine n'est pas un excès de dépenses mais une absence de recettes. En effet, depuis 50 ans, les gouvernements successifs ont à la fois offert des cadeaux aux entreprises et aux marchés de capitaux, ceux-ci finançant les déficits budgétaires par des prêts et des taux d'intérêts imposés mettant sous pression les Etats avec les agences de notation qui évaluent leur « solvabilité ».

Si les dépenses nouvelles peuvent être financées par une réforme de justice fiscale, la question de la politique monétaire et ses outils reste fondamentale. Certains nous objecteront qu'une évolution du refinancement de la BCE est une question européenne. Mais tous les états souffrent des mêmes maux et la BCE est soumise à des pressions pour apporter des réponses. Ce fut le cas du « quantitatave easing » durant la crise du COVID 19. C'est aussi le cas du financement de la transition écologique avec le verdissement timide de la politique monétaire.

C'est enfin la grande proposition de la CGT d'une politique monétaire sélective, favorable au développement économique et à l'emploi et défavorable aux marchés de capitaux que la BCE met en œuvre timidement. Nous pouvons utiliser tout de suite des institutions existantes regroupées dans un pôle financier public dont les missions et le périmètre sont définis dans nos repères revendicatifs.
Un projet de réforme et de justice fiscale

Nous, agents des finances, savons mieux que quiconque, le profond déséquilibre entre la fiscalité indirecte et la fiscalité directe, ce qui est une grande source d'injustice. Notre fédération a démontré l'iniquité de la TVA selon les revenus. La bataille de la réduction de la TVA sur des produits de première nécessité est indispensable car le taux de pauvreté augmente de 13,6% à 14,5% de la population avec 9,1 millions de personnes vivant sous le seuil de pauvreté ce qui a été dénoncé par les associations de solidarité.

La création de 14 tranches pour l'impôt sur le revenu a été largement discutée durant la campagne des législatives. La réforme d'un impôt universel sur le revenu reprend la thèse qui a fondé la création de la sécurité sociale d'Ambroise Croizat : à chacun selon ses besoins, à chacun selon ses moyens. Il est grand temps d'imposer les mêmes principes et les mêmes modalités pour les revenus du travail et du capital (dividendes et plus-values individuels).

Il faut aussi s'attaquer à la fiscalité des entreprises dont les différents régimes favorisent les multinationales et pénalisent les TPE - PME. Il faut rappeler que le taux d'imposition des sociétés était de 50% avant 1986 et qu'il est tombé à 25% au premier janvier 2022. La baisse en 20 ans a entraîné la baisse d'un quart de point de PIB au niveau des recettes.

Notre Fédération porte la proposition d'appliquer une modulation en fonction de l'utilisation des bénéfices pour favoriser des investissements utiles à l'emploi, à la transition écologique, à la formation.



© sommersby - stock.adobe.com // CGTFinances

La réforme des impôts de production a été décalée au premier janvier 2027 ce qui n'a pas manqué d'irriter le MEDEF. Mais la suppression de la CVAE a entraîné des conséquences néfastes pour les collectivités locales et territoriales. Ces dernières perçoivent des transferts de TVA dits « dynamiques ». Mais la baisse de ressources liées à la fiscalité indirecte durant les crises, comme celles du COVID 19, a entraîné des conséquences négatives sur les ressources des régions alors qu'elles étaient sollicitées pour compenser les effets de la crise dans de nombreux domaines (tourisme, commerce, culture, sport, ESS etc.).

Le retour de l'ISF est nécessaire mais en modifiant l'assiette et en accroissant sa progressivité et donc son rendement.

Il est proposé de redonner des moyens d'action aux collectivités locales par l'établissement d'un impôt local sur le capital des entreprises (matériel et financier) et la construction d'une nouvelle

contribution des ménages car on peut mesurer les conséquences pour le budget des communes de la suppression de la taxe d'habitation (augmentation des cantines et des garderies, fermeture d'infrastructures publiques – piscines, patinoires etc.).

Il faut enfin donner tous les moyens humains et matériels pour lutter contre la fraude fiscale et l'évasion fiscale.

Toutes nos administrations de Bercy et du secteur économique et financier ont été marquées par des baisses d'effectifs préjudiciables à leurs missions fiscales et monétaires mais aussi des missions de contrôles douanières, sanitaires et prudentielles comme l'indépendance et la qualité de la statistique publique. Pour conclure, nous, retraitées et retraités des Finances, nous pouvons jouer un rôle important voire déterminant pour gagner la bataille des idées et pour montrer qu'il est possible de répondre aux attentes de nos concitoyennes et de nos concitoyens.

RELATIONS PRESSE CONFÉDÉRALES



Déclaration de la CGT

Israël condamné par le droit international à cesser la colonisation qui dure depuis 1967

Les condamnations du gouvernement israélien par la justice internationale s'intensifient, qu'il s'agisse de l'actualité immédiate comme de la dénonciation de crime contre l'humanité et des crimes de guerre à Gaza (Cour pénale internationale en mai 2024) ou de la politique au long cours vis-à-vis du peuple palestinien.

En effet, en janvier dernier, la Cour Internationale de Justice (CIJ) avait déjà statué en mettant en cause Israël et considéré qu'il existait un risque plausible de génocide à Gaza ; elle ordonnait que des mesures conservatoires soient prises pour préserver les droits de la population palestinienne.

Ce 19 juillet, la CIJ estime que l'occupation du territoire palestinien par Israël (par ex., Gaza, Cisjordanie, Jérusalem-Est) depuis 1967 est illégale et doit cesser dans les plus brefs délais. La CIJ condamne la construction de nouvelles infrastructures israéliennes dans les territoires qu'elle occupe, la destruction des biens des Palestiniens, le « transfert forcé de la population palestinienne », le fait qu'« Israël manque systématiquement de punir ou de prévenir les actes de violence des colons ». Elle dit aussi qu'Israël doit réparer le préjudice causé à toutes les personnes affectées notamment en restituant les biens acquis/confisqués par la force. Cette décision confirme les nombreux jugements pris depuis des décennies notamment par l'ONU qui a toujours condamné la construction des colonies au nom du droit à l'autodétermination.

Dans sa décision du 19 juillet, la CIJ ne condamne pas seulement Israël. Elle enjoint les États à ne pas fermer les yeux et, surtout, à agir et à cesser d'encourager la politique nationaliste et impérialiste d'Israël dans les territoires occupés, en arrêtant les aides financières et le commerce des armes. Elle ouvre aussi la voix à l'arrêt des bombardements à Gaza. La France doit mettre fin immédiatement à son soutien inconditionnel à Israël ; elle doit accepter ce verdict et peser de tout son poids pour gagner une application de la décision de la CIJ.

Montreuil, le 25 juillet 2024

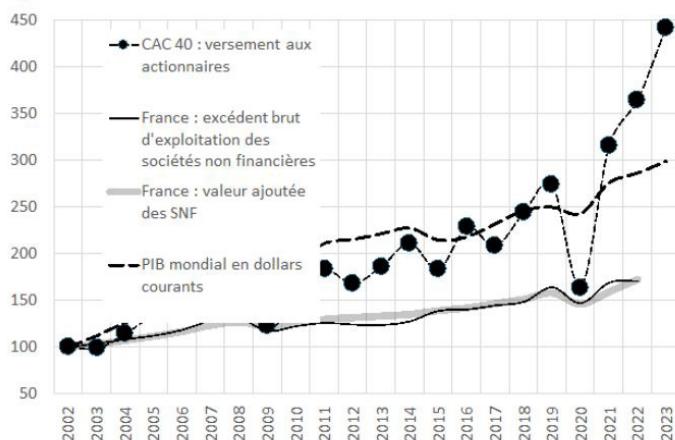
LES ACTIONNAIRES DU CAC40 ÉCHAPPENT-T-ILS À LA CRISE ?

© ParinwatDGP - stock.adobe.com // CGT Finances

C

rise du capitalisme ?

Tout de même, entend-on souvent, jamais les profits des multinationales n'ont été aussi astronomiques, jamais les dividendes des actionnaires du CAC40 n'ont été aussi généreux : ce n'est pas la crise pour tout le monde, le grand capital s'en tire bien ! En réalité, si on regarde les données d'un peu plus près, on constate surtout une déconnexion, qui ne pourra pas durer éternellement, entre ces profits et l'économie dont ils sont tirés.



Sources : INSEE, FMI, Vernimmen

L'exubérance irrationnelle des actionnaires

Sylvain Bersinger, Évolution des dividendes du CAC40 : Une statistique moins utile que les données nationales, ASTERès, 8 février 2024.

*Source : Denis Durand, revue CGT retraité-es Banque de France

Le graphique montre que les profits des entreprises non financières, mesurés dans la comptabilité nationale française, évoluent à peu près comme leur valeur ajoutée, dont ils captent une proportion historiquement élevée depuis 1990. On voit que cette tendance est sans rapport avec l'explosion des dividendes distribués par les sociétés du CAC 40.



C'est que le CAC40 n'est pas l'économie française. Ce sont des multinationales sélectionnées pour leur rentabilité bien supérieure à celle des entreprises ordinaires. Elles captent de la rentabilité dans le monde entier et leur expansion y est bien plus rapide que celle du marché national. Elles tirent leurs profits d'une exploitation croissante de millions de travailleurs sur toute la planète.

Ces profits augmentent de façon anormale en comparaison de la valeur ajoutée mais ce n'est pas seulement une question de répartition des richesses. Car une fois ces profits accumulés, ils exigent à leur tour le même taux de profit qui les a engendrés, et donc un prélèvement sur les richesses créées qui ne cesse de s'alourdir. La dictature de la rentabilité, qui imprègne toute l'économie, prend la forme d'une obsession de la baisse du coût du travail qui inspire au patronat des choix technologiques défavorables à l'emploi, à la formation de la main-d'œuvre, à la recherche, à l'environnement ; de spéculations financières de plus en plus coûteuses en capital ; et d'un pompage sans cesse accru des aides publiques au détriment des services rendus à la population, et au détriment de l'efficacité de l'appareil productif. Trop de capital assoiffé de rentabilité pour une économie qui n'en peut plus !

Pour prendre un exemple caricatural mais bien connu, s'il est vrai, comme on le dit, que Bernard Arnault a doublé en deux ans sa «fortune», c'est-à-dire la valeur de ses parts dans le groupe LVMH, et celle de ses autres placements financiers, alors cela signifie que les 10 milliards de revenus qui lui garantissaient un taux de profit de 10 % quand il possédait 100 milliards doivent devenir 20 milliards lorsque ce sont 200 milliards qui exigent leur rentabilité.

Jusqu'à quand cette course folle à la rentabilité, aussi nuisible au système économique qu'au système écologique et à la vie des habitantes et habitants de la planète, pourra-t-elle continuer ? On voit sur le graphique supra que lorsque les profits distribués du CAC40 s'écartent trop de la tendance de l'économie mondiale, cela annonce un krach : c'était le cas en 2007, et cela pourrait bien être le cas aujourd'hui. Peut-être faut-il prendre au sérieux ces autres signes avant-coureurs qu'ont été, l'an dernier, les faillites du Crédit Suisse, de la Silicon Valley Bank et de plusieurs autres banques moyennes victimes, aux États-Unis, de la remontée des taux d'intérêt.



Retraité·es, restons plus que jamais mobilisé·es

En cette période historique, on ne peut qu'apprécier les résultats obtenus par le Nouveau Front populaire, qui porte un espoir et l'opportunité de rendre possible ce qui paraissait encore impossible voilà une semaine.

Ce résultat est l'expression d'une colère, mais aussi du besoin de progrès social, de démocratie et de justice.

L'UCR-CGT et ses organisations départementales et professionnelles n'ont pas été neutres durant cette période. Le refus d'une extrême droite au pouvoir a permis l'expression des milliers de militant·es, de syndiqué·es, pour une politique radicalement à l'opposé de ce qui nous était imposé jusqu'ici. **L'heure n'est pas à la désespérance et au repli sur soi, mais au développement d'un large mouvement social revendicatif.**

Compte tenu de la configuration des rapports de force à l'Assemblée nationale, où aucun bloc ne dispose de la majorité absolue et avec un patronat à la manœuvre, il est urgent de faire exprimer les revendications des retraité·es en lien avec les salarié·es actif·ves. Rien ne se gagnera sans luttes, sans l'intervention des retraité·es, des salarié·es, des privé·es d'emploi, des jeunes.

L'UCR-CGT est porteuse d'axes revendicatifs ambitieux qu'il va falloir mettre en débat avec le plus grand nombre de retraité·es dans les mois qui viennent pour gagner en priorité :

- pas une retraite en dessous du Smic CGT, soit 2 000 euros bruts mensuels, le retour à l'indexation des retraites sur le salaire moyen. Pour y parvenir, l'UCR exige une revalorisation minimale de 10 % immédiate des pensions de base et complémentaire et des mesures solidaires pour les petites retraites ;
- permettre l'accès aux soins pour toutes et tous ;
- avoir des services publics de qualité, en proximité et répondant aux besoins des populations.

Les idées d'extrême droite ont fait leur chemin, et ont permis que ces partis antisociaux progressent d'une manière importante en nombre dans l'hémicycle. Cela doit nous interroger fortement sur la nécessité de mener le combat contre ces idées, pour faire mesurer la nocivité de leur politique pour les retraité·es. **L'UCR-CGT refuse toute discussion et compromis face aux élus de l'extrême droite pour éviter toute banalisation.**

Plus nos revendications seront partagées et défendues, plus nous démontrerons qu'il est possible d'avoir des services publics de qualité et en proximité, des parcours de soins pour toutes et tous, des revalorisations de pensions et retraites, avec des financements orientés sur le bien-être social, plus nous ferons reculer les idées d'extrême droite.

L'UCR-CGT appelle l'ensemble des organisations, que sont les UFR et USR, de prendre le temps de réunir le maximum de syndiqué·es et militant·es retraité·es durant la période estivale afin de préparer la mobilisation sociale, dès septembre, en se déployant sur les marchés, et sur les lieux de vie en lien avec les actif·ves. Rien n'est gagné d'avance, mais tout est à gagner dans une perspective nouvelle.

Mettons tout le poids de la CGT au service des avancées sociales attendues par le monde du travail, de la jeunesse et des retraité·es.

Aujourd'hui, l'UCR-CGT doit être une force de proposition revendicative et permettre aux retraité·es d'être acteur·trices de la construction des politiques publiques, sans donner de chèque en blanc. L'urgence de son renforcement est un élément déterminant pour construire ce rapport de force si nécessaire en cette période incertaine.

D'ores et déjà, les journées de mobilisations sont pointées, avec le 18 juillet devant les préfectures et l'Assemblée nationale, le 21 septembre, dans le cadre de la Journée mondiale pour la paix et le désarmement. Puis le 1^{er} octobre, pour exiger des moyens pour l'accès à la santé, à une protection sociale financée par les cotisations sociales et aux soins pour toutes et tous, en lien avec la nécessité de la revalorisation des pensions et retraites de 10 %. Le caractère unitaire des 9 organisations est un point d'appui supplémentaire.

Après avoir agi dans les urnes, agissons dans nos UFR, dans nos USR, dans nos sections, pour gagner de nouveaux conquis sociaux.

Montreuil, le 10 juillet 2024